



Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion



Département : Sciences Economiques

Master (M2) : Economie Internationale

Institutions et indicateurs de classement de l'économie internationale

COURS 02 : OMC

PRÉSENTÉ PAR : Mme SAIDI H. ep. SALAH Maître de Conférences A Université d'Oran 2 /

Laboratoire LAMEOR **Email** : hsaidi87@yahoo.fr

**Institutions
d'Economie
Internationales**

1

OMC



**ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE**

WWW.WTO.ORG/



Qu'est-ce que l'OMC ?

Quel rôle joue l'OMC ?

Comment fonctionne-elle ?





OMC : L'Organisation mondiale du commerce

- ✓ La seule organisation internationale qui s'occupe **des règles régissant le commerce entre les pays.**
- ✓ Des Accords de l'OMC, négociés et signés Par les pays membres et ratifiés par leurs parlements.
 - ✓ Une organisation qui s'occupe **de l'ouverture commerciale.**
- ✓ **Les Accords** de l'OMC sont **longs et complexes** parce que ce sont des textes juridiques qui portent sur un large éventail d'activités. Mais ils s'articulent tous autour de quelques principes fondamentaux simples qui constituent la base du **système commercial multilatéral.**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Siège: Genève, Suisse

Créée le: 1er janvier 1995

Créée par: les négociations du Cycle d'Uruguay (1986-1994)

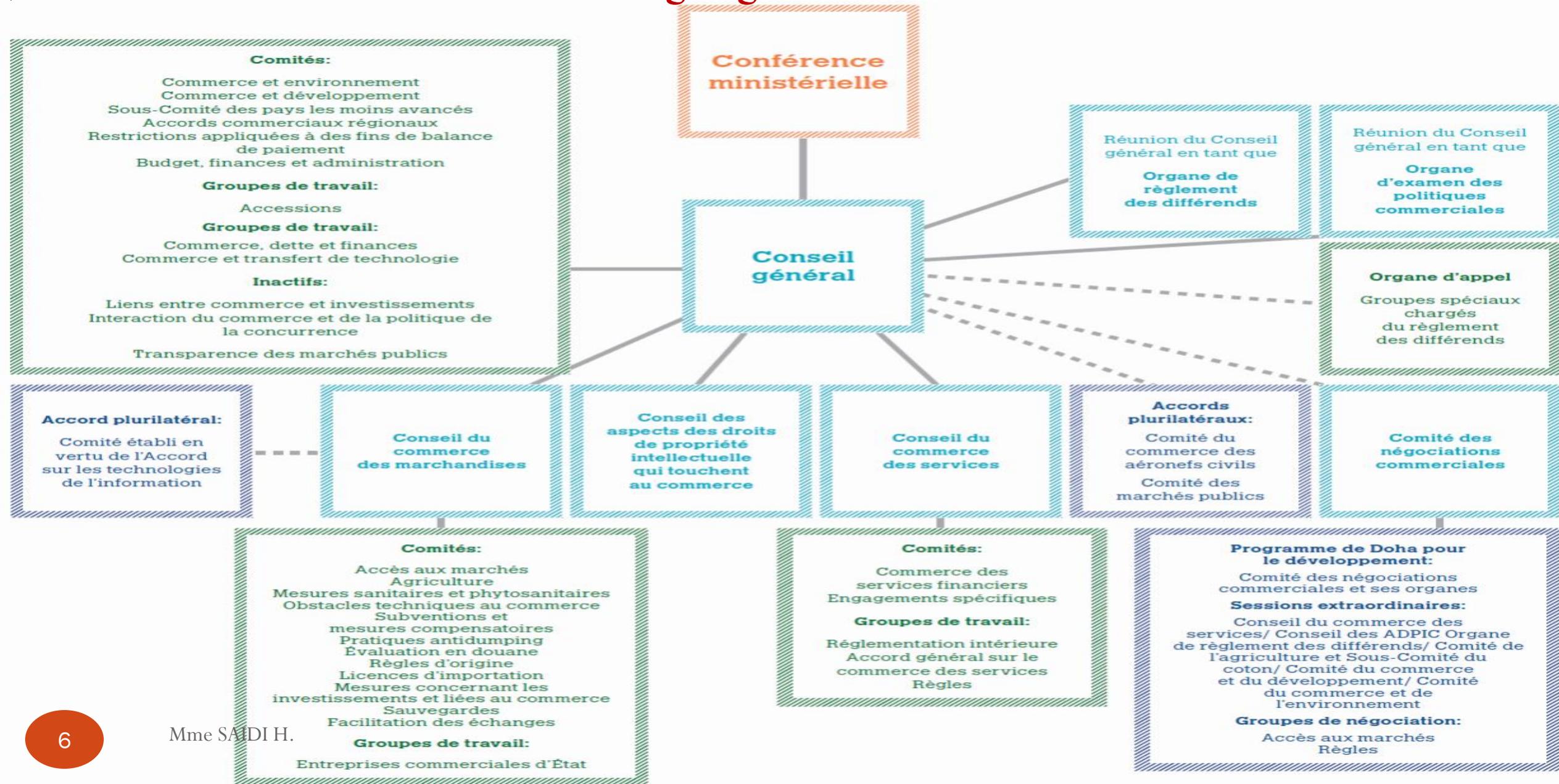
Nombre de membres: 164 Membres **représentant 98% du commerce mondial**

Budget: 197 millions de francs suisses pour 2020

Effectif du Secrétariat: 623 personnes



L'organigramme de l'OMC



Mission de l'OMC

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est l'organisation internationale qui a pour objectif **d'assurer l'ouverture du commerce dans l'intérêt de tous.**



Du GAAT à l'OMC

Du GAAT à l'OMC



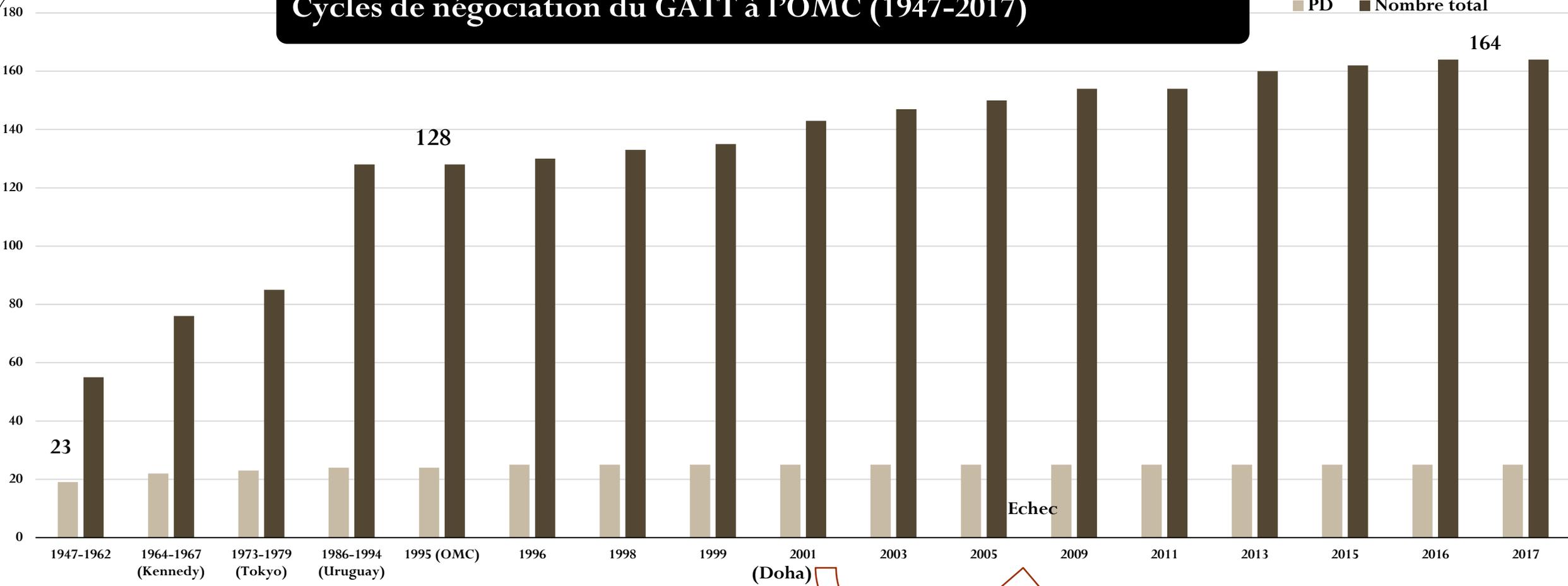
- **Les rounds de négociation** sont des réunions périodiques afin d'améliorer les échanges entre pays et d'éliminer les obstacles (Kennedy Round, Tokyo Round, Uruguay Round ...).

GAAT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

- **Le cycle d'Uruguay (1986 à 1994)** → Création de l'OMC qui a remplacé le

Cycles de négociation du GATT à l'OMC (1947-2017)

■ PD ■ Nombre total



TSD



10



reciprocity
business
Mme SAIDI H.



intellectual property



Du GAAT à l'OMC



Les principaux résultats de l'Uruguay Round sont :

- Baisse des tarifs sur les biens manufacturés
- Transformation des barrières non tarifaires en tarifaires sur les produits agricoles
- Réduction de l'exportation agricole subventionnée
- Nouvel accord sur le commerce des services
- Nouvel accord sur le droit de propriété intellectuelle
- Création de l'OMC qui a remplacé le GATT

Les principes fondamentaux du GATT :

1. Principe de réciprocité

2. Principe de non discrimination

3. Principe de transparence

1. **Principe de réciprocité** : L'interdiction des obstacles aux échanges, autres que les tarifs douaniers et accord entre les pays sur la réduction

des droits de douane.

Les principes fondamentaux du GATT :



2. Principe de non discrimination :

Il comporte deux composantes :

- Traitement national : Les produits doivent être traités sur un pied d'égalité sur le territoire national.
- La clause de nation la plus favorisée (NPF) : Les avantages doivent être accordés à tous les pays signataires. le principe de la clause NPF fait obligation aux États d'accorder à tout pays le traitement le plus favorable accordé à certains partenaires commerciaux.

REMARQUE :



Le Système généralisé de préférences (SGP)

est un programme de préférences commerciales pour les biens provenant des **pays en développement**, notamment **les pays les moins avancés**, mis en place par plusieurs pays développés, en dérogation (exception) de la clause de la nation la plus favorisée NPF, dans le cadre de OMC.

3. Principe de transparence :

La seule protection acceptée est la protection tarifaire.

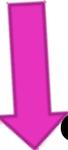
Traitement spécial et différencié (TSD)

Le TSD regroupe des dispositions qui étaient introduites dans **les différents accords** de (OMC) à l'intention **des pays en développement**.

Le TSD couvrait **les promesses d'accès préférentiel aux marchés des pays à revenu élevé**, le **droit de limiter la réciprocité** dans les cycles de négociations à des niveaux «conformes aux besoins en matière de développement» et **la possibilité de conduire plus librement des politiques commerciales non conformes aux règles de l'OMC**.

Il partait du principe que les industries des pays en développement ont encore besoin d'aide sur leur marché national (protection) comme à l'exportation (préférences).

Les réussites du GATT :

-  **du volume des échanges internationaux** (x 2 du PIB mondial),
-  **des tarifs douaniers** (diminution de 25% en 1949, de 25% en 1951, de 35% lors du Kennedy Round et de 33% lors du Tokyo Round).
- Une interdépendance accrue des économies



Le GATT et l'OMC ont donc contribué à créer **un système commercial solide et prospère, favorisant une croissance sans précédent :**

Au cours de ces 70 dernières années, le commerce mondial a connu une croissance exceptionnelle. Les exportations de marchandises ont augmenté de 6% par an en moyenne.

Cette croissance a été un puissant moteur d'expansion générale de l'économie et, en moyenne, chaque année, le commerce a enregistré une croissance 1,5 fois supérieure à celle de l'économie mondiale.

Les limites du GATT :

- Une libéralisation des échanges des produits industriels (*les secteurs de l'agriculture restent encore relativement protégés*),
- Protection douanière de quelques pays par secteur d'activité en 1995
- Certains champs d'action lui échappent et relèvent de la compétence d'autres organisations internationales (*Les obstacles de nature monétaire aux échanges relèvent de la juridiction du FMI et non du GATT*).

Du GATT à l' OMC

| GATT | OMC |
|--|--|
| Accord | Organisation |
| Libre échange des biens non agricoles | Libre échange des biens et services et brevets |
| Le respect des règles dépend de la volonté des Etats signataires | Le respect des règles est confié à l' ORD |
| Absence de sanctions | Sanctions juridiques et monétaire |
| Economie internationale | Economie globalisée |

Le passage du GATT à l'OMC

GATT 1947

23

- OIC;
- Réduction tarifaire;
- Accord provisoire;
- Dérogations et exceptions.

OMC 1995

128

- Institution permanente;
- Divers accords;
- ORD;
- Engagement unique;
- Conférence ministérielle.

Principes Fondateurs



GAAT / l'OMC

- Contrairement au GATT, l'OMC est une institution permanente abordant en plus des réductions tarifaires d'autres accords concernant **la propriété intellectuelle, les services, mais aussi l'ORD.**
- À la différence du GATT dont le domaine de compétence se limitait au commerce des marchandises, les activités de l'OMC couvrent : **les services , la propriété intellectuelle, l'agriculture et l'investissement.**

Principes de l'OMC

- Le processus d'ouverture des frontières,
- La garantie du principe de la nation la plus favorisée,
- Le traitement non discriminatoire par les Membres et entre eux,
- Un engagement de transparence dans la conduite des activités.

Servir de cadre aux négociations commerciales

Administrer et suivre les règles et les politiques commerciales

Coopérer avec les autres ORG

FONCTIONS de l'OMC

Régler les différends

Renforcer les capacités des PED

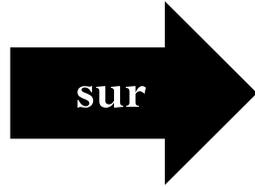
Suivre et Examen des politiques commerciales

Cycles de négociations



Droits de douane DD

En l'an 2000



L'agriculture, les services

- Programme de Doha pour le développement, lancé à la 4ème Conférence ministérielle de l'OMC, à Doha (Qatar) en novembre 2001.

Le nouveau programme de travail comprenait des négociations et d'autres travaux concernant :

- les droits de douane applicables aux produits autres que les produits agricoles,
- le commerce et l'environnement,
- les règles de l'OMC dans les domaines comme les mesures antidumping et les subventions,
- la facilitation des échanges,
- la transparence des marchés publics,
- la propriété intellectuelle et diverses questions, soulevées par les économies en développement, relatives aux difficultés qu'elles rencontraient pour mettre en œuvre les Accords de l'OMC.

❖ Marchandises:

- De 1947 à 1994 (le GATT) : Réduction des **droits de douane** et autres **obstacles** au commerce (non-discrimination).
- Depuis 1995 : **L'agriculture**, et sur **les normes de produits**, les **subventions** et les **mesures de lutte contre le dumping**, complété par **l'Accord sur la facilitation des échanges** qui est entré en vigueur en



Services :

l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ou GATS en anglais (General Agreement on Trade of Services): Les banques, les compagnies d'assurance, les entreprises de télécommunication, les organisateurs de voyages, les chaînes d'hôtels et les sociétés de transport qui souhaitent opérer à l'étranger bénéficient d'un système de commerce plus ouvert qui ne valait auparavant que pour le commerce des marchandises,

❖ Propriété intellectuelle

Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), ou TRIPs en anglais (Trade Related Aspects of Intellectual Property): le droit d'auteur, les brevets, les marques, les indications géographiques utilisées pour identifier des produits, les dessins et modèles industriels et les renseignements non divulgués *tels que* les secrets commerciaux, en d'autres termes «la propriété intellectuelle», devraient être protégés lors d'échanges commerciaux.

Règlement des différends:(ORD)

- ✓ L'OMC s'est dotée d'un pouvoir juridictionnel, l'Organe de règlement des différends (ORD) le tribunal de l'OMC, auprès duquel les pays qui s'estiment lésés peuvent porter plainte. Une procédure permet de **régler les conflits** entre les États membres,

Exemple : Le conflit du bœuf aux hormones (l'embargo européen sur les viandes aux hormones américaines est jugé contraire à l'Accord de l'OMC)

Exemple : banane : Le différend entre les États-Unis (3 multinationales : Chiquita représente 50% du marché européen) et l'UE (régime préférentiel pour bananes produites dans ses anciennes colonies ACP (Amérique caraïbe, pacifique) a pris la

Les réussites de l'OMC



- Réduire le coût de la vie et relever le niveau de vie
- Régler les différends et réduire les tensions commerciales
- Stimuler la croissance économique et l'emploi
- Réduire le coût de l'activité commerciale au niveau international,

Les réussites de l'OMC

- Encourager la bonne gouvernance,
- Aider les pays à se développer,
- Donner aux faibles les moyens de se faire entendre,
- Agir en faveur de l'environnement et de la santé,
- Contribuer à la paix et à la stabilité.
- Un problème de coordination,
- Un problème du à l'élargissement des thèmes de négociation

Les limites de l'OMC

- L'OMC cherche les intérêts des pays riches au détriment des pays en développement
- L'OMC transgresse le principe de précaution: En général, les règles de l'OMC empêchent les pays d'agir pour répondre à un risque potentiel. Or, ces pays doivent répondre à tout risque probable en prenant des mesures préalables de santé publique ou d'environnement. Le cas du bœuf aux hormones illustre le refus de l'OMC d'appliquer le principe de précaution.

Les limites de l'OMC

- L'OMC limite la capacité des nations et des gouvernements à utiliser leur liberté d'achat pour favoriser les droits de l'homme, l'environnement, les droits du travailleur ou d'autres buts non commerciaux.
- Le tribunal commercial international règle inégalement les différends (l'interdiction européenne de la viande aux hormones).

Ces différentes limites et bien d'autres expliquent en partie les **échecs des conférences ministérielles de Seattle, de Cancun et le blocage de celle de Doha.**

Références bibliographiques



Le site de l'OMC :

<https://www.wto.org>



WORLD TRADE
ORGANIZATION

L'Organisation mondiale du commerce

Par **Michel Rainelli**

Année : **2011**

Pages : **116**

Collection : **Repères**

Éditeur : **La Découverte**

Michel Rainelli

L'Organisation mondiale du commerce

NEUVIÈME ÉDITION

« Cette introduction à l'OMC présente, de manière très claire et très pédagogique, les origines, les principes de fonctionnement et l'évolution récente de l'institution. »

Autres titres économiques

Collection

R E P È R E S



La Découverte

ECONOMIE

ECONOMIE

SCIENCE POLITIQUE - DROIT

HISTOIRE

GÉOGRAPHIE

LANGUES - COMMUNICATION

L'OMC ET LE RÉGIONALISME

Le régionalisme africain

Ousseni Illy

Préface de
Laurence Boisson de Chazournes
et Gabrielle Marceau

Droit international



L'OMC et le régionalisme, le régionalisme africain

Auteur : ILLY Ousseni

2012

333 p.

La flexibilité dans les accords de l'OMC

Auteur : Anaïs Lagelle

Éditeur: Paris : Connaissances et savoirs,

©2010.

Collection: Droit & sciences politiques.,

Politiques étrangères.



- ▶ Christian CHAVAGNEUX, « Le pouvoir dans l'économie mondiale », *Alternatives Economiques Hors-série* n° 047 - janvier 2001.
- ▶ L. ABDELMALKI et R. SANDRETTO, Les politiques commerciales des grandes puissances
- ▶ Mehdi Abbas, « L'OMC face aux enjeux de la nouvelle économie globale », Octobre 2015. <http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/l%E2%80%99omc-face-aux-enjeux-de-la-nouvelle-%C3%A9conomie-globale>
- ▶ La surveillance dans le cadre de l'OMC: Système de règlement des différends et mécanisme d'examen des politiques commerciales, https://ecampus.wto.org/admin/files/Course_383/Module_1248/ModuleDocuments/eWTO-M10-R1-F.pdf
- ▶ Liste des Membres et Observateurs, https://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/org6_f.htm

- Jean-Marc Siroën, *L'OMC et la mondialisation des économies*, 1998, 97 p. ([lire en ligne](#)_[archive])
- Craig VanGrasstek, *Histoire et avenir de l'Organisation mondiale du commerce*, Organisation mondiale du commerce, 2013, 716 p. ([lire en ligne](#)_[archive])
- Olivier Blin, *L'Organisation mondiale du commerce*, Paris, Eyrolles, 2004, 128 p. ([ISBN 978-2-7298-1900-2](#))
- Catherine Colard-Fabregoule, *L'essentiel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*, Gualino Editeur, 4 décembre 2002, 142 p. ([ISBN 978-2-84200-468-2](#))
- Michel Rainelli, *L'Organisation mondiale du commerce*, Paris, La Découverte, 2002 ([ISBN 978-2-7071-5276-3](#)), p. 128

- M. N. Johary Andrianarivony, *L'Organe d'appel au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce : une instance originale investie d'une mission constitutionnelle et normative ou De la structuration d'un droit international de la concurrence*, *Revue belge de droit international*, n° 1/2000, 70 p.
- Jamal Machrouh, *Justice et développement selon l'Organisation Mondiale du Commerce*, Collection L'Esprit économique. Série Le Monde en questions, Éditions L'Harmattan, 2008, ([ISBN 9782296049826](#)) 337 pages.
- Julien Burda, « L'efficacité du mécanisme de règlement des différends de l'OMC : Vers une meilleure prévisibilité du système commercial multilatéral », *Revue québécoise de droit international*, n° 18.2 - 2005, 1^{er} octobre 2006 ([lire en ligne](#) [archive]).

- Canal Forgues, *Le règlement des différends de l'OMC*, Bruxelles, Bruylant, 2003, 216 p. ([ISBN 2802726072](#))
- Th. Flory, *L'Organisation mondiale du commerce. Droit institutionnel et substantiel*, Bruxelles, Bruylant, 1999, 248 p. ([ISBN 2-8027-1247-0](#))
- D. Jouanneau, *Le GATT et l'Organisation mondiale du commerce*, Paris, PUF, 2003, 127 p. ([ISBN 978-2-13-040153-7](#))
- Michel Rainelli, *L'Organisation mondiale du commerce*, Paris, La Découverte, 2002, p. 128

Merci de votre attention